

## QUESTIONNAIRES DCE DES COMITES DE BASSIN COMMENTAIRES ET POSITION DE FNE

- **A la base des questionnaires « L'état des lieux » dans chaque bassin**

Chaque bassin a dû réaliser un état des lieux, finalisé en décembre 2004. Celui-ci vise à établir les caractéristiques des ressources en eau du bassin et l'incidence des activités humaines sur l'état des eaux. Cet état des lieux est associé au bilan de la mise en œuvre du SDAGE. C'est sur la base de cet état des lieux que sont identifiées les questions importantes qui se posent pour la gestion de l'eau dans chaque bassin. Ces principales questions sont liées à des enjeux globaux (différents dans chaque bassin), sur lesquels le grand public est consulté.

On peut citer quelques exemples de grands enjeux, ils se retrouvent dans tous les bassins :

- La restauration de la qualité de l'eau ;
- La restauration des écosystèmes aquatiques ;
- La lutte contre la disparition d'espèces aquatiques ;
- La gestion quantitative de l'eau ;
- L'organisation de la politique de l'eau ;
- Le financement équilibré de la politique de l'eau ;
- La gestion des crues et des inondations ;
- La gestion du littoral, etc.

- **Le contexte de l'opération questionnaires**

Pour présenter au mieux les différents enjeux des six bassins hydrographiques français, chaque comité de bassin a élaboré un questionnaire. A destination de l'ensemble de nos concitoyens, ces six questionnaires traduisent d'une manière simplifiée les enjeux de la politique de l'eau dans le bassin correspondant, ils informent, ils sensibilisent, et doivent permettre de recueillir les orientations de la population en matière de gestion de l'eau.

Ces questionnaires n'ont pas pour ambition de concurrencer les dossiers d'enquêtes d'opinion, ils ont seulement une fonction très pratique : inciter nos concitoyens à se préoccuper personnellement de la politique de l'eau.

Fixé par la Directive Cadre sur l'eau, l'objectif d'atteinte du « Bon Etat » de la qualité des eaux en 2015, va nécessiter la révision des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) en 2006, il en résultera des programmes d'action qui ne seront pas sans incidence financière. Il est donc logique que ceux qui subiront cette charge financière soient d'une part informés, et d'autre part consultés ! Répondre aux questionnaires aujourd'hui, c'est se préparer à être acteurs des consultations futures.

La réussite de la consultation DCE se mesurera au nombre de nos concitoyens qui répondront, c'est pourquoi les questionnaires doivent être attractifs, faciles à lire et à remplir, ils doivent aussi éviter la polémique en restant neutres, tout en sensibilisant et en informant le grand public.

Voilà pour l'idéal, mais ces questionnaires ont été élaborés par les Comités de Bassin, composés par des groupes humains d'intérêts divergents, intérêts qui parfois transparaissent au travers de la formulation des questions. Pour certains enjeux, ceci n'est pas neutre, la forme de la question

orientant fortement la réponse. Il convient alors pour celui qui répond de ne pas tomber dans le piège d'une réponse simpliste par oui ou par non.

Par contre, lorsque la formulation des questions est simple, vise l'objectivité, et comporte des propositions pour obtenir une amélioration, un meilleur état, il est aisé pour celui qui répond de remplir les cases, en jugeant par lui-même si les enjeux énumérés sont importants ou non.

A ces difficultés de nature politique, il faut aussi ajouter celles qui résultent de la complexité de la politique de gestion de l'eau qui se prête mal à la formulation de questions simples. Il arrive alors que des questions soient trop réductrices et incitent à ne pas répondre : la seule alternative étant dans ce cas la critique de la forme de la question.

Quoi qu'il en soit, construire ces questionnaires n'était pas chose aisée, c'est un premier exercice, et nous devons tout faire pour les remplir au mieux et donner ainsi notre avis sur l'importance des problèmes rencontrés dans notre bassin : car nous vivons tous dans l'un des six bassins de notre pays.

Par conséquent, il nous est apparu judicieux de procéder à une comparaison générale des 6 questionnaires, pour essayer d'en dégager une vision globale (approche, neutralité, efficacité, simplicité, etc.). Ainsi, chacun pourra remplir le questionnaire qui lui correspond en toute connaissance de cause, avec la prudence et l'esprit critique indispensables à ce type d'exercice.

- **Le test de connaissances par Vrai / Faux : un outil à double tranchant**

Une démarche intéressante adoptée par plusieurs questionnaires est à noter : le test de connaissances. Une question est posée à laquelle on pourra répondre par vrai ou faux. Ce système peut s'avérer réducteur, puisque l'on s'aperçoit que la formulation de la question soulève des problèmes bien plus complexes.

**Ex n°1 :** « *Les barrages hydroélectriques n'ont pas d'impact sur l'environnement* » : Vrai ou Faux ? La réponse donnée dans le questionnaire est « FAUX », suivie par ce commentaire : *L'hydroélectricité permet la production d'électricité à partir d'une énergie propre et renouvelable (l'eau) sans création de gaz à effet de serre. Toutefois, elle modifie profondément le fonctionnement des cours d'eau.*

On peut regretter que ne soient cités ici que les avantages de l'hydroélectricité, alors que l'on ne décrit pas ce que l'on entend par « modification profonde du fonctionnement des cours d'eau », à savoir : danger à l'aval des retenues, eutrophisation, perturbation des débits et des transits sédimentaires, blocage des poissons migrateurs, etc. En fait, le commentaire sur l'impact environnemental est bien vague, et devant l'effet de serre, tout citoyen aurait tendance à choisir en faveur de cette énergie réputée propre. Pourtant la grande hydroélectricité ne peut remplacer l'énergie fossile responsable de l'effet de serre, ce que peut encore moins faire la petite hydroélectricité : il aurait fallu le dire, mais peut-être que EDF, membre du comité de bassin, n'aurait pas apprécié le commentaire !

**Ex n°2 :** « *la pollution due aux ménages contribue fortement à la pollution des rivières* » : Vrai ou Faux ? Le questionnaire retient le « VRAI » avec ce commentaire : « *la moitié de la pollution qui rejoint les rivières est due aux habitants, le reste se partage entre l'industrie (33%) et l'agriculture (20%)...* ».

L'expression utilisée « *la moitié de la pollution qui rejoint les rivières* » signifie pour tout lecteur, même bien informé, que ces chiffres concernent l'ensemble des polluants qui rejoignent les rivières. Cet ensemble est constitué par de la matière organique, des micro polluants industriels, des nitrates, des phosphates, et aussi des produits phytosanitaires dont la majeure partie vient de l'utilisation agricole, etc. Les chiffres retenus sont représentatifs d'un bassin certes, mais ils correspondent seulement aux pollutions de nature oxydable, donc organique. Il aurait suffi de préciser deux choses : que ces chiffres concernaient seulement la pollution organique, ainsi toute confusion aurait été écartée, et que d'autres polluants non pris en compte dans ces chiffres dégradent la qualité de l'eau. A ne pas le faire, la confusion est entretenue, ce contre quoi lutte la DCE.

- **Les QCM : à manier avec précaution**

Certains questionnaires sont formulés de telle façon que l'on ne peut sélectionner qu'une ou deux propositions parmi toute une série. Ceci peut être gênant, dans la mesure où toutes les actions peuvent être importantes, et constituent un ensemble cohérent. Il existe alors un risque de voir quelques mesures, sous prétexte qu'elles paraissent prioritaires ou plus efficaces, en occulter d'autres, tout aussi indispensables dans la réussite du programme d'actions.

Ceci est d'autant plus dommageable lorsque, dans la série de propositions, il existe des actions contraires à ce que l'on recherche, à savoir le bon état écologique des cours d'eau.

**Ex n°3:** *Pour restaurer notre patrimoine naturel et améliorer la qualité des eaux, quelle est l'action la plus efficace ?[cocher une seule case]*

- *Modifier le lit des berges, par exemple par des actions de curage, d'endiguement, etc ;*
- *Restaurer le caractère naturel du lit et des berges ;*
- *Lutter contre les pollutions.*

En ne pouvant cocher qu'une seule case, on se trouve devant un grand dilemme. Si l'on pense qu'il faut cocher la première proposition, pas de problème, mais on se trouve en complète contradiction avec l'objectif recherché ; dans ce cas, l'agence ne peut qu'enregistrer un défaut d'information de la personne qui répond. Si l'on veut cocher la deuxième proposition parce que l'on connaît bien le fonctionnement des rivières, on se trouve frustré, car ne pas lutter contre la pollution est une catastrophe pour les milieux. Si l'on opte pour la troisième proposition, alors on est passif sur la première proposition : inacceptable ! Dans cette situation, la seule possibilité est de cocher les deux dernières cases, ou de ne pas répondre, ce qui serait regrettable !

- **L'utilisation des engrais et pesticides**

Certains questionnaires mettent en balance les propositions d'actions à mener et les effets induits par ces actions. Cette démarche peut s'avérer intéressante car elle donne des informations supplémentaires au citoyen en exposant les effets positifs et négatifs de la proposition. Toutefois, il apparaît que certaines formulations sont contestables car réductrices.

**Ex n°4 :** *La bonne qualité de l'eau est indispensable pour de nombreux usages : boire l'eau du robinet, se baigner sur les plages du littoral, pêcher dans les rivières...*

*Pour cela, nous devons en priorité :*

- *Utiliser moins d'engrais et de pesticides en agriculture, au risque de diminuer les rendements ou la qualité commerciale de certains produits agricoles ;*

Premièrement, on peut se poser la question ici de savoir ce que l'on entend par qualité commerciale d'un produit agricole. En effet, on peut penser que des produits sans pesticides ou contenant moins de pesticides résiduels, sont d'une meilleure qualité que des produits issus de l'agriculture intensive. Quant aux rendements, il n'est pas certain que la sur-fertilisation les augmente beaucoup, par contre la surproduction agricole dans de nombreuses filières ne milite pas pour le gaspillage des engrais. Le mot « risque » ne marque pas la certitude, par contre ce qui est certain c'est qu'utiliser moins d'engrais et moins de pesticides, c'est concourir à un meilleur environnement, donc à une meilleure qualité de l'eau brute dans les milieux, ce qui entraîne un coût de potabilisation réduit, et ne peut être que bénéfique pour le consommateur. On répond oui à la première partie : « *il est prioritaire d'utiliser moins d'engrais et de pesticides en agriculture* » et l'on rejette la deuxième : « *au risque de diminuer les rendements ou la qualité commerciale de certains produits agricoles* ».

- **L'alimentation en eau potable**

Pour faire de l'eau potable, on utilise l'eau brute, qu'elle soit superficielle ou souterraine, pour peu qu'elle respecte les normes de potabilisation. Dans la très grande majorité des cas, la qualité de l'eau brute est dégradée par les différentes activités humaines. Tous les questionnaires traitent cette problématique, mais l'un d'entre eux dans une vision tronquée.

**Ex n°5 :** Une question est posée, quatre propositions sont formulées, pour lesquelles on pourra dire son accord, son désaccord, avoir une position intermédiaire, ou pas d'avis : « *Pour augmenter la sécurité et limiter le coût de l'eau potable, quel niveau d'efficacité attribuez-vous à chaque proposition suivante ?* »

- *Éliminer tout rejet de pollution à proximité des prises d'eau (rivières, sources et nappes souterraines) ;*
- *Sensibiliser les consommateurs pour qu'ils évitent de gaspiller l'eau et de rejeter des déchets polluants ;*
- *Bien entretenir les réseaux de distribution d'eau pour éviter les fuites ;*
- *Réserver l'usage des eaux souterraines de bonne qualité, prioritairement à la production d'eau potable.*

Les trois dernières propositions sont de bon sens et ne présentent pas de difficultés, par contre la première proposition, tout en étant elle aussi de bon sens, présente une grave lacune. En effet « *éliminer tout rejet de pollution à proximité des prises d'eau* » accrédite l'idée que l'on peut faire des rejets de pollution partout ailleurs, là où l'on est éloigné de toute nappe, rivière, et source : ceci est évidemment très regrettable ! En plus l'utilisation de l'expression « *Éliminer tout rejet de pollution* » renvoie à la pollution ponctuelle, alors que les pollutions diffuses qui affectent l'ensemble des bassins versants contribuent fortement à la dégradation de la qualité de l'eau, et entraîne des coûts de traitement de l'eau potable très élevés : par exemple l'élimination des nitrates et des produits phytosanitaires, qui pourtant ne sont pas épandus seulement au voisinage des points d'eau.

Comment répondre ? En cochant les cases qui conviennent, mais en faisant remarquer le caractère tronqué de la présentation du problème.

- **Préservation des ressources en eau, barrages, maîtrise de l'eau**

Ces deux thèmes sont traités sous différentes formes dans les questionnaires, toutefois deux d'entre eux se distinguent une fois de plus par la manière de définir, ou de ne pas définir, les problèmes posés. Le premier porte sur la préservation des ressources : dans ce commentaire, parmi les divers thèmes mentionnés, seul celui qui porte sur les barrages et fait débat a été retenu, et pour le second, seulement l'irrigation.

**Ex n°6 :** *Voici des actions qui peuvent être mises en œuvre pour préserver les ressources en eau dans votre région, quatre réponses possibles entre important et pas important :*

- *réguler les cours d'eau au moyen de petits barrages disposés le long du cours d'eau plutôt que de construire un grand barrage à un seul endroit*
- *etc.*

Il est quasiment affirmé que la préservation des « ressources en eau dans votre région » serait obtenue par la régulation des cours d'eau à l'aide de barrages dans l'alternative suivante : construire un grand nombre de petits ou un seul, mais grand.

Déjà le mot réguler pose problème, car un barrage, même grand, ne peut éliminer une grande crue quand il est vide, et encore moins quand il est plein et qu'il assure une fonction de soutien d'étiage. De la même manière, un barrage qui doit faire du soutien d'étiage, s'il n'a pas été rempli par les crues d'hiver et de printemps, n'aura pas une très grande efficacité pour donner de l'eau en été. En conséquence de ceci, les barrages ne pourront modifier que dans une certaine mesure le fonctionnement hydrologique des cours d'eau, et certainement pas les réguler.

Autre grosse critique : rien n'est dit sur l'impact négatif des barrages. On sait pourtant que les retenues d'eau favorisent l'eutrophisation, donc la dégradation de la qualité de l'eau, qui en aucun cas ne peut être l'un des objectifs poursuivis par les agences de l'eau, et encore moins par la DCE. On sait aussi que les barrages sont souvent installés dans des régions différentes de celles qui les demandent.

Dans la question telle qu'elle est posée, ces considérations n'entrent pas en ligne de compte, il faut seulement répondre s'il est important ou non de faire beaucoup de petits barrages à la place d'un grand ! La question : faut-il faire des barrages n'est même pas posée.

Répondre par « important » signifie que l'on opte pour les petits barrages, répondre par « pas important » indique que l'on ne choisit pas entre le grand ou les petits, par contre on dit oui à la construction des barrages. Cette présentation est biaisée, il vaudrait mieux ne pas y répondre, tout en dénonçant la formule employée.

**Ex n°7 :** Dans le questionnaire d'un autre bassin, pour la maîtrise de l'eau, il est dit que de graves sécheresses sévissent dans une période « où l'irrigation des cultures et l'afflux des touristes augmentent les prélèvements d'eau et aggravent la faiblesse des débits des rivières »... « Des barrages peuvent retenir de l'eau en hiver et au printemps pour réalimenter les rivières en période de pénurie. »

**Question :** *Maîtrisons l'eau et nos demandes : à quel point êtes-vous d'accord avec chaque proposition suivant ; quatre possibilités de réponse allant de l'accord au désaccord en passant par le « je ne sais pas » ?*

- *Economiser sur tous les usages de l'eau et bien utiliser toutes les ressources existantes ;*

- Réduire les surfaces irriguées, avec le risque de faire disparaître de nombreuses exploitations agricoles ;
- Constituer et stocker des ressources nouvelles (réserves) au moins dans certaines régions très déficitaires ;
- Construire des ouvrages de protection contre les crues (retenues d'eau, digues...) ;
- Renforcer la prévision et l'annonce des crues pour réduire les dégâts des inondations ;
- Interdire d'installer des habitations et des activités économiques en zone inondable.

Economiser sur tous les usages de l'eau, renforcer l'annonce des crues, interdire d'installer des habitations en zone inondable : la forme de ces questions ne présente pas de difficultés particulières.

Pour la construction d'ouvrages de protection contre les crues (retenues d'eau, digues...), donner un avis est très difficile. Performance des ouvrages par rapport aux événements contre lesquels on veut se protéger, barrages à multifonctions contradictoires, digues qui souvent posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent, etc., autant de problématiques qui ne peuvent s'accommoder de réponses générales simplistes, donc ne pas donner de réponse tout en motivant cette position.

« Réduire les surfaces irriguées, avec le risque de faire disparaître de nombreuses exploitations agricoles ». On peut se demander si une telle formulation a bien sa place dans un questionnaire qui vise à atteindre le bon état des eaux, surtout quand on observe que de nombreux cours d'eau sont mis à sec par les pompages excessifs de l'irrigation.

Celui qui répond au questionnaire subit une sorte de chantage : il contribuera à faire disparaître des exploitations s'il veut que les cours d'eau ne soient plus mis à sec par l'irrigation intensive ! Nous sommes pourtant dans un bassin où les réserves d'eau ont été multipliées par 6 en 25 ans, ce qui n'évite pas que des rivières soient de plus en plus souvent à sec. En fait la problématique sous-tendue par ces questions n'est pas une réduction des surfaces irriguées mais la construction de nouveaux barrages et leur financement sur fonds publics.

La question aurait du être posée d'une manière plus honnête et plus directe comme par exemple : « de nombreuses rivières sont mises à sec par l'irrigation, êtes-vous favorable à la construction et au financement sur fonds publics de nouvelles retenues ? ». Sous cette forme, il aurait été facile de répondre par oui ou par non.

Reste la disparition d'exploitations agricoles. On peut faire remarquer que si le maïs irrigué n'était pas subventionné comme il l'est, il y aurait beaucoup moins de candidats à l'irrigation. Ce qui empêche en partie la disparition des exploitations agricoles, ce sont effectivement les aides publiques. Alors qu'aucune proposition alternative au maïs irrigué, très grand consommateur d'eau, n'est mentionnée, plutôt que de revendiquer la construction de barrages et de digues, il vaudrait mieux anticiper les changements de l'agriculture de demain, en particulier en favorisant les cultures dont les besoins sont en adéquation avec les ressources en eau des milieux et bien sûr en tenant compte des besoins des autres utilisateurs.

Enfin dernier point, tout barrage, ou aménagement lourd des rivières, aboutira à leur classement en cours d'eau « fortement modifiés » et il ne sera plus possible d'y atteindre le bon état écologique, objectif important poursuivi par la DCE.

- **La préservation des zones humides**

On peut se réjouir que le rôle des zones humides soit enfin reconnu comme un enjeu majeur et intégré à part entière dans le processus de gestion globale de l'eau, et ce, dans beaucoup de questionnaires.

**Ex n°8 :** *Pour préserver notre patrimoine naturel, nous devons :*

- *Affirmer le rôle essentiel des zones humides (marais, tourbières...), en faire l'inventaire et en assurer la gestion pérenne ;*
- *Préserver la qualité des milieux fragiles de l'amont des bassins versants.*

En effet, ces milieux jouent de multiples rôles : stockage de l'eau et soutien d'étiage, atténuation des crues, rétention des sédiments, recyclage des matières nutritives et épuration naturelle de l'eau, réservoirs de biodiversité, etc. Par une préservation et une bonne gestion de ces écosystèmes, la régulation de la ressource en eau peut se faire naturellement et à moindre coût. Malgré ces effets bénéfiques, régulièrement des zones humides sont asséchées, par exemple dans le marais Poitevin, il est donc important que le public affirme au travers des questionnaires sa volonté de protection de ces milieux naturels remarquables.

- **Conclusion**

On s'aperçoit finalement que les questionnaires qui veulent apporter beaucoup d'informations sont tout de suite plus critiquables quant à leur objectivité, ceci du fait des questions très complexes que soulèvent la politique de l'eau et sa gestion. Au contraire, on peut penser que les questionnaires qui énoncent seulement les enjeux majeurs de façon simple, peuvent remplir leur rôle de première accroche des citoyens à la politique de l'eau.

En remplissant les questionnaires, il serait bien que chacun conserve son esprit critique, et mieux encore, que chacun fasse la démarche qui consiste à aller examiner les divers documents qui présentent « l'état des lieux ». Les agences de l'eau ont produit des synthèses faciles à lire.

Pour conclure, ces questionnaires ne sont pas parfaits, mais chacun à sa façon permet d'entrer dans une démarche nouvelle de participation active des citoyens. Il existe des lignes permettant la libre expression, pour critiquer, pour ajouter des commentaires, alors il faut en profiter ! FNE incite chacun à exprimer sa propre vision des enjeux de la gestion de l'eau, libre de toute influence, tout en étant très vigilant.